



Communiqué de presse

09 mars 2023

ÉTUDE SUR LE RECRUTEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SEIN DES ENTREPRISES DU BTP

L'étude sur les fonctions d'encadrement de chantier, conduite par l'Observatoire des métiers du BTP et parue en août 2017, avait démontré la tendance des entreprises à recruter des jeunes diplômés issus notamment de l'enseignement supérieur, en complément des ressources identifiées en interne. Afin d'en savoir plus sur ces tendances, l'Observatoire a mené une enquête auprès d'un échantillon représentatif des entreprises du BTP, entre juin et octobre 2022. Les résultats ont été formalisés au sein d'un volet Bâtiment d'une part, et Travaux Publics d'autre part, s'appuyant sur les réponses de 1 150 entreprises de toutes tailles et activités, réparties sur l'ensemble du territoire national.

Cette nouvelle étude aborde plus largement le sujet des formations de l'enseignement supérieur et le recrutement des jeunes ainsi diplômés au sein des entreprises du BTP. Quelles sont les pratiques des entreprises en matière de recrutement sur ces profils ? Quelles sont les fonctions occupées par les jeunes recrutés issus de l'enseignement supérieur ? Quelle perspective pour les 5 ans à venir ?

32 % des entreprises du Bâtiment, et 54 % des entreprises des Travaux Publics ont recruté au cours des trois dernières années un ou plusieurs jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Si l'analyse des résultats démontre que les entreprises de 50 salariés et plus sont plus enclines à favoriser ce type de recrutement, les réponses permettent néanmoins de constater un intérêt partagé par l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille, pour ces profils.

Le profil des jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur

Dans le secteur du Bâtiment comme dans le secteur des Travaux Publics, les recrutements concernent particulièrement les diplômés de Bac+2 d'une part, et Bac+4/5 d'autre part : environ un jeune diplômé recruté sur deux provient d'une formation technique courte (BTS/DUT) et plus d'un jeune recruté sur trois est titulaire d'un Master ou d'un diplôme d'ingénieur.

À noter que plus le niveau de recrutement est élevé, plus les femmes sont représentées. Au global, 35 % des recrutements pour le Bâtiment et 38 % des recrutements pour les Travaux Publics sont féminins.

Les jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur plutôt recrutés pour des fonctions d'encadrement

Dans le secteur du Bâtiment, plus de deux jeunes sur cinq recrutés, issus de l'enseignement supérieur, se voient confier des missions d'encadrement de chantier ou œuvrent dans des bureaux d'études. Pour le secteur des Travaux Publics, près de huit jeunes sur dix se voient confier des missions d'encadrement de chantier.

Les femmes sont plus nombreuses dans le domaine de la fonction d'études (54 % de femmes pour 46 % d'hommes).

Le type de contrat : une majorité de CDI

Le CDI est majoritairement proposé aux jeunes issus de l'enseignement supérieur, que ce soit dans le secteur du Bâtiment (85 %) que dans le secteur des Travaux Publics (91 %).

La volonté de fidéliser les jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur est prégnante au sein des entreprises qui ont, en très grande majorité, conservé au moins un salarié ainsi recruté au sein de leurs effectifs (98 % dans les Travaux Publics, 93 % dans le Bâtiment).

Les perspectives de recrutement

S'agissant des perspectives à 5 ans, les résultats démontrent un souhait de recruter plus de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur : 61 % dans les entreprises de Travaux Publics et 51 % dans les entreprises du Bâtiment. Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, prévoient de poursuivre le recrutement de ce type de

profil. Les résultats montrent, en effet, que les Très Petites Entreprises (TPE), ainsi que celles de 20 à moins de 50 salariés, joueront un rôle déterminant dans le recrutement de jeunes diplômés issus du supérieur au cours des 5 prochaines années.

Dans le secteur du Bâtiment comme dans le secteur des Travaux Publics, l'encadrement de chantier et la fonction d'études demeureront les fonctions les plus prisées.

À propos de l'Observatoire des métiers du BTP

L'Observatoire des métiers a été créé le 21 mars 2006 par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord interprofessionnel du 5 décembre 2003 et de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie. Il est piloté par un comité de pilotage paritaire qui oriente et valide ses travaux.

Les principales missions de l'Observatoire sont les suivantes :

- Anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives de l'activité, des emplois, des métiers et des qualifications du BTP ;
- Appuyer l'ensemble de la Profession, au niveau national et territorial, pour anticiper les besoins en matière d'emplois, de compétences et de formation ;
- Fournir aux acteurs des Branches professionnelles, des analyses statistiques et qualitatives et des outils d'aide à la décision sur les questions d'emploi, de compétences et de formation ;
- Valoriser les métiers du BTP, leurs évolutions et les innovations du secteur en matière de construction.

[En savoir plus sur l'Observatoire des métiers du BTP](#)

CONTACT PRESSE

Cihem Gharbi

c.gharbi@unicorp.fr

Mob. 06 10 71 14 15



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)